Paroisse Saint Martin de Palaiseau

Les fiches du chantre (01/10)

Présentation de la démarche

De nombreuses bonnes volontés s'expriment pour participer plus activement aux célébrations eucharistiques. Nombreuses et variées sont les fonctions requises : on peut les ranger à gros traits en deux catégories. Tout d'abord ce qui ressort de la préparation matérielle et commence à la sacristie : préparation de l'autel et de sa décoration (notamment florale). Le sacristain et les servants d'autel sont là dans leurs domaines. Puis ce qui au cours de la célébration aide l'assemblée à entrer dans la célébration des « saints mystères » ¹ : l'homélie (qui n'est pas obligatoirement réservée au prêtre qui préside) et la direction du chant de l'assemblée.

Il n'est pas question de hiérarchiser et encore moins d'opposer ce qui relèverait du « matériel » de ce qui serait purement « spirituel ». La célébration est un tout, unifié par la présence de Celui qui va s'y donner. Le chant, pour diverses raisons sur lesquelles nous reviendrons, y occupe une place particulière. Nous donnerons quelques clés pour détailler, au cours de l'histoire de la liturgie, sa fonction et ses enjeux.

Aussi le rôle du chantre (nous expliquerons plus loin pourquoi ce terme est préférable à celui, inapproprié, d'animateur) est essentiel. Avec l'humilité qui sied aux héritiers que nous sommes, nous voulons rendre ce service en nous appuyant sur une meilleure compréhension de ce que signifie le chant dans la liturgie, une meilleure connaissance de ce qu'en dit l'Église à travers les grands textes du magistère ² et une conscience aigüe de nos limites. Nous sommes tous des amateurs, donc des gens qui aimons la liturgie et le chant liturgique en particulier.

C'est pourquoi nous pensons qu'il peut être utile de proposer chaque mois de septembre à juin une « fiche du chantre ». Une feuille avec, au recto, un peu de quoi réfléchir au fond sur la place du chant dans la liturgie, à la (re)-découverte de ce qu'en dit l'Église, non seulement pour notre culture propre mais surtout pour ajuster notre action de chantre à toutes les liturgies qui quotidiennement dans le monde chantent la gloire du Ressuscité. Et au verso, nous trouverons des conseils pratiques, des trucs, des rappels pour nous aider à bâtir le programme musical et à le mettre en œuvre.

<u>Ces fiches s'enrichiront de vos remarques et commentaires qui nous permettront de dialoquer en équipe liturgique.</u>

« Certes, le chant sacré a été exalté tant par la Sainte Écriture que par les Pères et par les Pontifes romains ; ceux-ci à une époque récente, à la suite de saint Pie X, ont mis en lumière de façon plus précise la fonction ministérielle de la musique sacrée dans le service divin.

C'est pourquoi la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera **en connexion plus étroite avec l'action liturgique** en donnant à la prière une expression plus suave, en favorisant l'unanimité ou en rendant les rites sacrés plus solennels. » (Constitution sur la Sainte Liturgie. § 112)

« Les textes destinés au chant sacré seront conformes à la doctrine catholique et même seront tirés de préférence des Saintes Écritures et des sources liturgiques. » (Constitution sur la Sainte Liturgie. § 121)

¹ Dominique Cerbelaud o.p. *Les saints mystères. Redécouvrir la liturgie eucharistique*. Racines. Nouvelle Cité.1988. 156 p.

² Magistère : le Magistère de l'Église (du latin magister, « *celui qui enseigne, le maître* ») désigne l'autorité en matière de morale et de foi de l'ensemble des évêques et spécialement du pape, sur les fidèles catholiques.

Paroisse Saint Martin de Palaiseau

Les fiches du chantre (01/10)

Premiers conseils pratiques concernant le début de la célébration

- VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DU MICRO.
- RÉPÉTER OU PAS

Vous êtes arrivé en avance et l'église se remplit doucement. Si vous en êtes convenus avec l'organiste auparavant vous avez tout à fait le temps de faire une micro-répétition avec l'assemblée. Cinq minutes suffisent pour :

- faire découvrir une antienne de psaume que l'assemblée ne connait pas,
- et/ou reprendre tel ou tel chant de l'ordinaire déjà connu,
- et/ou faire répéter le chant d'entrée
- ...

Un des grands avantages de cette pratique est de faire cesser le murmure qui n'aide pas à entrer dans la célébration ... Rien ne vous interdit au demeurant, même si vous ne faites pas répéter, de suggérer poliment à l'assemblée d'établir le silence avant la procession d'entrée.

• DIRE: NE PAS DIRE

- 1. Oubliez définitivement le classique « Nous nous levons pour accueillir le célébrant »! Depuis Vatican II (il y a déjà plus d'un demi-siècle!) nous savons que nous sommes TOUS célébrants³. Le prêtre préside l'assemblée. Mais comme il serait plutôt drôle d'annoncer « Nous nous levons pour accueillir le président » (!) le mieux est de ne rien dire. Vous êtes au pupitre du chantre, regardez l'assemblée et faites un large geste des deux mains de bas en haut. D'une manière générale, soyons sobres!
- 2. Et aussitôt voici une suggestion qui va à l'inverse de la sobriété! Difficile, une célébration eucharistique qui commence par un ordre: « K 237 Page 254. Seigneur nous marchons dans la joie vers Toi! » ⁴ Surtout s'il n'y a pas eu de répétition avant et que c'est le premier contact entre le chantre et l'assemblée! Vous avez choisi les chants en fonction du temps liturgique, donc des textes du jour: servez-vous en pour dire en quelques brèves phrases introductives ce que nous sommes en train de commencer. Par exemple: « Frères et sœurs, nous célébrons aujourd'hui le 12ème dimanche du temps ordinaire. Saint Paul nous invite à ... Entrons dans notre célébration en acclamant notre Dieu qui nous réunit. Nous prenons K 237 ... » Bâtir cette introduction peut faire partie de votre préparation.

Votre attitude

Respirez calmement!

- Souriez! Même si la messe n'est pas filmée!
- Regardez l'assemblée dont vous dirigez le chant ! 5

³ « Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent consciemment, pieusement et activement à l'action sacrée ... » (Constitution sur la Sainte Liturgie. § 48.)

⁴ Ne cherchez pas : pas encore écrit!

⁵ Vous savez ce qu'on dit : « *Le bon choriste a la partition dans la tête ; le mauvais choriste, la tête dans la partition* » ! ...